

A la Une

Le financement des villes africaines : un enjeu majeur

Organisée par le Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV), Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA) et la Commune Urbaine de Marrakech, la [Conférence RESolutions](#) Afrique s'est tenue les 11 et 12 décembre 2014 à Marrakech (Maroc) sur le thème « Financer les villes africaines : agenda, alliances et solutions ».

Les représentants de 60 villes de 40 pays d'Afrique ont échangé sur les stratégies de financement des villes, les outils de diagnostics et de suivi, la planification des investissements, la mobilisation et la valorisation des ressources des villes.

A l'issue de la Conférence, la [Déclaration de Marrakech](#) a été signée par Fatima Ezzahra El Mansouri, maire de Marrakech, Khalifa Ababacar Sall, maire de Dakar, président de CGLUA-A and vice-président du FMDV, et Geoffrey Makhubo, Mairie de Johannesburg et vice-président du FMDV. La Déclaration appelle notamment à la création d'un Fonds de Développement des Villes Africaines).



« [Le] retard cumulatif dans la mise en place des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement des villes d'Afrique [...] est préjudiciable aussi bien à la compétitivité des entreprises, qu'aux conditions et au cadre de vie des populations. C'est pour cette raison qu'il nous semble urgent de voir la question du financement des investissements urbains figurer désormais parmi les axes prioritaires de réflexion et d'action [...]. L'identification et la mobilisation des ressources financières [sont] indispensables pour mettre fin au retard cumulatif en matière d'investissements urbains, et amorcer un nouveau cycle d'investissements qui permette de mieux anticiper sur les besoins de sorte que nos villes deviennent économiquement compétitives, socialement inclusives, écologiquement durables et résilientes, politiquement plus démocratique. »

Focus sur la table ronde : valoriser et la mobiliser les ressources endogènes du territoire pour le développement économique local : renforcer l'autonomie locale et la prévisibilité

Modérée par Christel Alvergne (UNDCF), la table ronde a rassemblé des représentants des autorités marocaine, tanzanienne et éthiopienne. Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international a également participé aux échanges.

La fiscalité locale est la première source de revenus pour l'autorité locale. Taxation du patrimoine immobilier, valorisation foncière, tarifs des services rendus aux populations et entreprises locales, autant d'opportunités et de freins qui ont été au cœur des discussions entre les participants. A travers l'expérience du budget participatif mis en place par Enda ECOPOP par exemple, la participation des habitants aux décisions d'investissements, voire dans certains cas de leur suivi, ont permis de développer la citoyenneté fiscale et l'efficacité des investissements. Pour la France, la fiscalité locale est un enjeu majeur pour « favoriser l'appropriation des objectifs du millénaire en les adaptant aux priorités locales spécifiques ». La France appuie ainsi les autorités locales à la mise en place d'un contexte institutionnel et juridique favorable à la décentralisation financière ainsi qu'au renforcement des capacités, au niveau central comme local.

En bref

- Deux séminaires, qui ont rassemblé une centaine de participants, ont été organisés par la mission de préfiguration **Institut pour la Ville Durable** en novembre et décembre 2014. Au cours des deux séminaires, les échanges ont porté sur les missions et la gouvernance du futur Institut. Les missions qui pourraient être assurées par l'IVD sont les suivantes :
 - * Proposer une politique publique française sur la ville durable
 - * Créer le portail français de référence sur la ville durable
 - * Accompagner l'émergence de projets pilotes innovants en France
 - * Orienter et diffuser la recherche et les formations sur l'approche intégrée de la ville
 - * Promouvoir les offres intégrées des entreprises françaises à l'export
 - * Assurer la dimension internationale des missions de l'IVD

Le rapport de préfiguration sera remis au premier ministre au cours du mois de mars 2015. Ce rapport proposera également une présentation des textes fondateurs du futur Institut. [Consultez](#) les documents et les synthèses des séminaires.

- **Cités Unies France** lance son nouveau [site internet](#). Redécouvrez l'action internationale des collectivités territoriales et retrouvez toute l'actualité des acteurs de la coopération décentralisée !
- Le **Congrès mondial de Metropolis**, qui s'est tenu à Hyderabad en novembre 2014, a rassemblé plus de 1 800 décideurs urbains, dirigeants et autorités locales, urbanistes, représentants d'ONG, universitaires et représentants du secteur privé pour échanger sur le rôle des grandes métropoles dans le développement. Retrouvez les résultats et documents du [congrès mondial](#).



Agenda

16 janvier 2015

Clôture pour la réception des candidatures aux élections de représentants de collèges

22 janvier 2015

Séminaire PFVT
La culture dans la ville :
architectures,
patrimoines et identités
Plus d'informations à suivre

26 janvier – 6 février 2015

Vote des membres du PFVT pour les représentants de collèges

9 – 13 février 2015

Annnonce des représentants de collèges élus

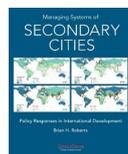
26 février 2015

Comité de pilotage du PFVT

Pour aller plus loin



- **Cités Unies France** publie une [étude](#) sur l'Action internationale des **collectivités françaises face au changement climatique** avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.



- **Cities Alliance - Villes secondaires**. L'auteur Brian Roberts étudie les systèmes urbains et étudie les contributions des villes secondaires à la croissance et au développement économique à travers 15 études de régions de pays en développement.

Opportunités

- **Appel à projets en soutien à la coopération décentralisée** : accompagner les collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique. Déposer vos dossiers avant le 15 février 2015. Toutes les [informations](#)

Retrouvez toutes les offres dans la [rubrique Opportunités](#) du site du PFVT

Rejoignez le PFVT !

Les acteurs français sont invités à signer la charte d'engagement et remplir le bulletin d'adhésion, téléchargeables sur le [site du PFVT](#).